



**Madame Aurore BERGE**

Ministre des Solidarités et des Familles  
14, avenue Duquesne  
75007 Paris

Rennes, le 21 septembre 2023

**Objet : Alerte sur la situation des EHPAD bretons**

Madame la Ministre,

Le Consortium SOLI-KER BREIZH regroupe 13 fédérations et unions représentatives du secteur social, médico-social et sanitaire privé non lucratif breton.

Dans un esprit pro-actif et co-constructif, SOLI-KER BREIZH a pour objectif de :

- Représenter et promouvoir, de façon collective et concertée, le secteur privé non lucratif de la santé et des solidarités ;
- Alerter collectivement et d'une seule voix sur les enjeux liés à l'attractivité et plus largement à la reconnaissance des métiers ;
- Etre l'interlocuteur privilégié du secteur privé non lucratif solidaire ;
- S'engager sur la mise en œuvre d'actions prioritaires, au préalable collectivement définies.

Selon une étude INSEE Flash Bretagne, publiée le 24 novembre 2022, un tiers des habitants de la région seraient âgés de 65 ans ou plus en 2070, contre 22 % en 2018. La part des personnes âgées de 65 ans ou plus serait supérieure à celle du niveau national (29 %). La Bretagne va donc devoir adapter durablement sa réponse aux besoins futurs des personnes avançant en âge. Or, les résultats 2022 et les projections 2023 économiques, conjugués à la pénurie de personnel, démontrent une situation extrêmement préoccupante pour de nombreux établissements et services que nous représentons sur le secteur de l'accompagnement des personnes âgées.

Nous avons eu l'occasion de saluer les mesures prises pour accompagner, au cas par cas, les situations actuelles les plus délicates. Cependant, nous estimons qu'elles ne suffisent pas à stabiliser durablement les éléments constatés au sein d'une filière vacillante. Les cessations de paiement se multiplient, et de très probables fermetures sont attendues à court et moyen terme. Nous nourrissons donc de fortes inquiétudes sur les conséquences sur l'accès aux soins et à l'accompagnement des personnes âgées.

Nos craintes sont d'autant plus vives que les nombreuses insuffisances de financement déplorées (couverture incomplète, et inégale selon les financeurs, du choc inflationniste, ainsi que des différentes mesures de revalorisation salariale annoncées depuis deux ans...) ne manqueront pas de s'amplifier dans le contexte économique que nous connaissons, voire de creuser des écarts de traitement délétères entre les différents statuts.

Le fonds de 100 millions d'euros annoncé cet été est salué mais nous nous accordons à dire que la mesure ne suffira pas à répondre aux besoins d'un secteur à bout de souffle.

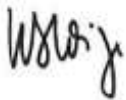
Nous devons sortir de la logique de la perfusion, et travailler sur une politique publique stratégique nationale, claire, concertée, opérationnelle et équitable sur le champ de l'accompagnement des personnes âgées. Ces mesures doivent être prises rapidement au risque de voir certains EHPAD, quel que soit leur statut, cesser leur activité alors que les déficits se creusent. Une révision du financement et un changement de modèle tarifaire s'avèrent nécessaires. Tarif global, fusion des sections soins et dépendance, programmation et pluriannualité des financements, et plan d'attractivité massif sont attendus de façon urgente.

Enfin, nous tenons à souligner qu'au-delà de la seule situation des EHPAD, notre alerte porte sur l'ensemble des structures et services qui interviennent auprès des personnes âgées.

Plus globalement, c'est à propos de la situation préoccupante de l'intégralité du secteur social, médico-social et sanitaire privé non lucratif que nous appelons votre attention, et attendons des réponses à la hauteur des enjeux.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre démarche, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de notre haute considération.

Pour le Consortium régional interfédéral privé non lucratif SOLI-KER BREIZH  
Ses co-animateurs



**Hélène BLAIZE**



**Matthieu THIEBAULT**

**Copie à Mme Elise NOGUERA, Directrice générale de l'Agence régionale de santé de Bretagne**

*En Bretagne, le secteur privé non lucratif représente :*

- 36 % des établissements et services pour personnes âgées
- 87 % des établissements et services pour personnes en situation de handicap
- 88 % des établissements et services du secteur social
- 22 % des établissements de santé (sanitaires)
- Plus de 50 000 salariés